



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la protection
judiciaire de la jeunesse

SYNTHÈSE

Les modalités de fonctionnement psychique des adolescents auteurs de violences sexuelles

SONIA CORRÉ

MAI 2026

INTRODUCTION

Sonia Corré est psychologue titulaire de la Protection judiciaire de la jeunesse. Cette recherche a été réalisée dans le cadre d'une thèse de doctorat en psychologie, soutenue le 31 mars 2025, sous la direction du Professeur Pascal Roman – Université de Lausanne (LARPsyDIS) et la co-direction du Professeur Vincent Estellon – Université Paris Cité (CRPMS).

La réalisation de cette recherche a été soutenue par la direction de la protection judiciaire de la jeunesse. Les analyses, interprétations et conclusions qui en sont issues sont de la seule responsabilité de l'auteur.

MALAISE DANS LA RENCONTRE

Les adolescents auteurs de violences sexuelles suscitent régulièrement un malaise chez les professionnels qui les accompagnent, mêlant inquiétudes sur leur devenir, craintes qu'ils ne soient victimes sans que l'on parvienne à les protéger, et incompréhension face à des actes qui font surgir les représentations du monstrueux. Les éducateurs et les familles d'accueil alternent entre des moments de vive inquiétude et d'autres renvoyant à une forme de banalisation¹. Les adolescents auteurs d'agirs sexuels violents suscitent de nombreuses interrogations : qui sont-ils ? Qu'ont-ils de si particulier pour susciter ce malaise dans la rencontre, et pour se montrer capables de commettre de tels actes ? Depuis les premiers travaux consacrés aux adultes auteurs de violences sexuelles menés par C. Balier durant les années 1990 en France², de nombreux psychiatres et psychanalystes ont confirmé qu'il n'y a pas de pathologie psychiatrique associée aux agirs sexuels violents, ni même de structure de personnalité qui les favorisent.

Des points de concordance ont toutefois été relevés :

- L'investissement de la pensée est souvent marqué par une forte inhibition, les personnes parlant peu, ou bien sans que cela ne semble témoigner d'une pleine authenticité ;
- Dans la sphère des relations, on observe une tendance auto-centrée qui laisse supposer un problème d'empathie ;
- Une dynamique familiale marquée par une confusion des repères générationnels et des limites est souvent repérée. Les observations faites par C. Balier l'invitent à penser que la figure maternelle, au premier plan, est souvent teintée d'une forme de puissance voire de toute-puissance ; la relation mère-fils ne permet pas à l'enfant de se construire pleinement comme un individu entier avec sa propre subjectivité.

Chez les adolescents mis en cause pour des faits de violences sexuelles, il n'y a pas non plus de structure de personnalité spécifique établie mais on peut considérer la commission d'agirs violents comme la marque d'une difficulté à faire face au conflit psychique propre à cet âge de la vie. Ces adolescents sont pourtant plus adaptés socialement et mieux insérés (notamment au sein des structures d'hébergement) que les jeunes ayant commis d'autres infractions.

Les mineurs auteurs de violences sexuelles suscitent bien souvent une importante fantasmatisation chez les professionnels, qui formulent de multiples hypothèses et questionnements à leur sujet, nourris parfois par un engagement affectif vif. Par contraste, il est saisissant de voir à quel point ces mêmes adolescents sont particulièrement inhibés, en difficulté pour mettre des mots sur leurs ressentis ou pour partager leurs pensées (ils donnent même souvent l'impression qu'ils ne pensent « rien » et n'ont « rien » à dire). La suractivation fantasmatique des professionnels semble alors répondre à l'abrasion de la pensée chez ces jeunes, comme si ce qui ne se déploie pas sur la scène interne de l'adolescent pouvait trouver une expression dans la zone intersubjective de la rencontre avec l'autre.

¹ Corré S. (2022). Le scénario d'une traversée houleuse : le placement familial d'adolescents auteurs de violences sexuelles, *Dialogue*, 2022/1, n°235, p. 137-152 ; Haesevoets Y-H. (2001). Evaluation clinique et traitement des adolescents agresseurs sexuels : de la transgression sexuelle à la stigmatisation abusive, *La psychiatrie de l'enfant*, 2001/2, vol. 44, p. 447-483 ; Roman P. (2012). *Les violences sexuelles à l'adolescence*, Elsevier Masson ; Minary J-P. et coll. (2015). L'élaboration d'un collectif de travail : un défi pour des professionnels confrontés aux enfants mineurs auteurs d'abus sexuels, *Bulletin de psychologie*, 2015/5, n°539, p. 391-402.

² Balier C. (1996). *Psychanalyse des comportements sexuels violents*, Paris : PUF.

Qui sont les adolescents auteurs de violences sexuelles ?

Les mineurs représentent près de la moitié des mis en cause au sein de l'ensemble des plaintes déposées pour des violences sexuelles sur mineurs³. À la PJJ, ces adolescents se distinguent par un âge moyen plus précoce (14 ans) que ceux mis en cause pour d'autres faits (16 ans en moyenne). Ils n'ont pas de caractéristiques sociologiques spécifiques, tandis que les catégories sociales défavorisées sont surreprésentées dans les autres formes de délinquance⁴. Généralement, ils n'ont pas d'antécédents judiciaires⁵, se distinguant ainsi des profils psychopathiques. Les faits sont commis seuls dans la majorité (80%) des affaires traitées par la justice, et les victimes sont en général des enfants plus jeunes que l'auteur⁶. Contrairement aux représentations, les viols collectifs sont donc loin d'être la majorité des violences sexuelles commises par les mineurs.

Les retards d'apprentissage sont particulièrement représentés (ils concernent les deux tiers des adolescents auteurs d'infractions sexuelles⁷) et le niveau de victimation est très important : 7 sur 10 font état d'événements traumatiques importants et répétés durant leur enfance, la victimation sexuelle est cinq fois plus élevée que chez les autres adolescents⁸. M. Romero les qualifie ainsi de « population hautement vulnérable », les violences subies entraînant une faible estime de soi, de l'anxiété, un repli sur soi et des idées suicidaires⁹ (particulièrement observées chez les adolescents lorsque la justice est saisie).

On notera que parmi les mineurs mis en cause pour des infractions à caractère sexuel, un tiers a moins de 13 ans¹⁰. M. Tardif et ses collaborateurs¹¹ précisent que parmi les adolescents auteurs de violences sexuelles, la moitié a fait preuve de « comportements sexuels problématiques », sans que cela ne soit nécessairement diagnostiqué et pris en charge. Plusieurs études témoignent de la fréquence, chez ces enfants, de faits de violences physiques et sexuelles subies. On peut penser que les comportements sexuels problématiques sont liés aux manifestations traumatiques chez l'enfant, ouvrant la question de leur rôle dans la survenue par la suite d'agirs sexuels violents.

L'inceste, au cœur de la problématique des adolescents auteurs de violences sexuelles

95% des adolescents connaissent leur victime¹² : frères, sœurs, enfants d'un nouveau conjoint du parent, cousines ou cousins, voisins ou enfants gardés par l'adolescent. Dans plus de la moitié des situations, la victime est un membre de la famille, mettant en lumière la prégnance des situations d'inceste.

Les trois quarts des adolescents auteurs d'infraction à caractère sexuel n'ont pas commis un acte isolé, les faits se sont reproduits durant plusieurs mois voire années, le plus souvent avec la même victime.

L'inceste, qu'il soit entendu au sens primaire (parents, fratrie) ou secondaire (familles recomposées, pairs des lieux de vie)¹³, est donc au cœur de la problématique des adolescents auteurs de violences sexuelles.

³ Romero M. (2023). Rapport sur la prise en charge des mineurs d'infractions à caractère sexuel à la Protection Judiciaire de la Jeunesse, In *Ministère de la Justice : travaux de recherche*, [en ligne](#).

⁴ Mucchielli L., sous la dir. (2014). *La délinquance des jeunes*, Paris : la documentation française.

⁵ Romero M., *op. cit.*

⁶ Gagnon M., Bégin H., Tremblay C. (2005). Profil psychosocial d'enfants présentant des comportements sexuels problématiques, *Revue québécoise de psychologie*, vol. 26, n°1, p. 223-241 ; Romero M. (2023), *ibid.*

⁷ Gagnon M., Bégin H., Tremblay C. (2005), *ibid.*

⁸ Seto M-C., Lalumière M-L. (2010). What is so special about male adolescent sexual offending ? A review and test of explanations through meta-analysis. *Psychological Bulletin*, 136(4), 526-575.

⁹ Romero M. (2023), *ibid.*

¹⁰ Romero M. (2023), *ibid.*

¹¹ Tardif M. (2017). Les adolescents auteurs d'abus sexuels : attitudes et comportements envers la sexualité, in Hébert M., Fernet M., Blais M., *Le développement sexuel et psychosocial de l'enfant et de l'adolescent*, De Boeck, 2017, p. 179-202.

¹² Gagnon et coll. (2005).

¹³ Selon la proposition faite par Jaitin R. (2003). L'inceste fraternel, *Le divan familial*, 2003/1, n°10, p. 145-157.

AUX ORIGINES D'UNE DÉMARCHE DE RECHERCHE-ACTION

Partant de cette observation, une recherche-action a été menée dans une institution de placement judiciaire où un certain nombre d'adolescents étaient mis en cause pour des infractions à caractère sexuel. Il s'agissait d'explorer finement les modalités de leur fonctionnement psychique tant sur le plan intrapsychique qu'intersubjectif, au sein des relations qu'ils pouvaient tisser avec les autres. L'objectif était de déterminer si ces adolescents présentent des mécanismes de défense particuliers sur le plan psychique, afin de mieux les comprendre et de mieux les accompagner sur le chemin de se comprendre eux-mêmes, enjeu central dans les processus de changement.

Pour organiser la rencontre avec ces adolescents, un dispositif qui permet tout à la fois d'observer, de partager les observations à plusieurs et de guider l'adolescent dans une forme d'introspection a été construit. L'objectif était de tisser un dispositif de prise en charge propice à mobiliser les différentes facettes des adolescents. Constitué de plusieurs espaces de rencontres articulés entre eux, tantôt individuels, tantôt à plusieurs, ce dispositif a servi de socle à la recherche-action déployée.

En plus de l'accompagnement éducatif proposé classiquement au sein d'un placement judiciaire, le suivi psychologique individuel hebdomadaire ou bi-mensuel, assuré par la psychologue de service, permet de proposer un espace thérapeutique dédié. S'ajoutent également deux espaces dits pluridisciplinaires car animés par trois professionnels : l'éducateur référent, la psychologue et le responsable d'unité. Ces rencontres mobilisent les processus groupaux, reconnus depuis longtemps comme particulièrement adaptés pour les auteurs de violences sexuelles.

- Un premier espace s'adresse au jeune seul, autour de rencontres mensuelles dites « points d'étapes ». Dès la phase de préadmission puis tout au long du placement, ils sont pensés avant tout comme des espaces de parole et d'échanges, laissant les recadrages éducatifs pour d'autres moments. Ils favorisent le questionnement autour des fragilités, des manquements et du mouvement d'introspection chez l'adolescent.
- Un second espace, animé par les mêmes professionnels, consiste à rencontrer l'adolescent avec ses parents. Appelés « entretiens famille », ces espaces permettent d'observer la dynamique familiale tout en cherchant à soutenir les places de chacun, étant entendu qu'aucune parole n'avait plus de valeur qu'une autre. Ces deux espaces pluridisciplinaires évitent les effets de parole rapportée, limitant ainsi les effets du clivage, fréquent dans ces prises en charge.

UNE RECHERCHE AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

La recherche s'est appuyée sur les observations faites durant le placement de huit adolescents qui ont accepté d'y participer. Mis en cause pour des faits de viols ou agressions sexuelles, ils ont été placés pour des durées variées (de quatre mois à cinq ans), permettant un abord longitudinal propice à l'étude des processus de changement. Seuls des garçons ont été pris en compte ici, la problématique des jeunes filles auteures de violences sexuelles rejoignant bien souvent celle des réseaux de prostitution, elle nécessite une recherche distincte.

Les observations ont été recueillies au travers de trois observatoires distincts :

- Le temps du bilan psychologique appuyé sur les méthodes projectives (Rorschach, TAT), ainsi qu'un re-test un an après pour trois d'entre eux ;
- Les rencontres individuelles avec les éducateurs et le suivi psychologique individuel ;
- Les entretiens pluridisciplinaires, avec l'adolescent ainsi qu'en présence de ses parents.

L'analyse des tests projectifs s'est appuyée sur la grille des procédés du discours du TAT, qui a permis de relever les mécanismes de défense à partir de l'analyse des procédés du discours utilisés. Une attention particulière a été portée aux manifestations comportementales et aux adresses au clinicien, qui semblent particulièrement importantes à prendre en compte dans cette clinique inhibée, et qui a conduit à proposer un développement de la grille du TAT enrichie de nouveaux procédés¹⁵. Une méthodologie originale a été développée pour regrouper ces procédés de manière à faire apparaître plus nettement les aménagements défensifs mis en œuvre¹⁶.

¹⁵ Corré S. (2025). Intérêt des manifestations hors récit dans les protocoles projectifs d'adolescents auteurs de violences sexuelles, Proposition de déploiement de la série D de la grille des procédés du discours au TAT, *Psychologie Clinique et Projective*, 2025/1, n° 37.

¹⁶ Corré S., Roman P., Estellon V. (accepté pour publication) Exploration des aménagements défensifs des adolescents auteurs de violences sexuelles, Une méthodologie originale à l'appui de la feuille de dépouillement du TAT, *Bulletin de Psychologie*.

RÉSULTATS

PARTICULARITÉS DES AMÉNAGEMENTS DÉFENSIFS OBSERVÉS

Malgré une variété dans la présentation et le style de caractère des adolescents rencontrés, un certain nombre de récurrences s'observent. Sur le plan de l'organisation défensive, elles colorent le rapport à soi et aux autres :

Une forte inhibition de la pensée qui s'observe dans l'expression verbale : une caractéristique de ces adolescents est la tendance marquée à penser peu, exprimer peu, sauf chez deux adolescents rencontrés où une verbalisation prolixe est au premier plan, qui permet une accroche dans la relation et une apparente normalité, mais qui se révèle à l'usage constituer plutôt un écran pour maintenir caché le monde interne (faux-self).

Un appui marqué sur la réalité extérieure et matérielle : le monde des choses est investi, parfois en lieu et place des relations, donnant l'apparence d'une pauvreté intellectuelle et l'impression, parfois, d'un monde désaffecté envisagé sous l'angle de son utilité matérielle (« qu'est-ce que cela peut m'apporter »). L'analyse laisse apparaître combien il s'agit là d'un processus qui condense le maniement de l'objet, première modalité infantile de prise avec l'environnement, et une défense efficace pour limiter l'expression du monde interne, avec sa subjectivité, ses ressentis et sa conflictualité. Le monde interne n'est pas vide ou peu construit, mais bien caché au-dedans.

Une dimension phobique prégnante : dans la manière de parler, un certain nombre de tournures témoignent de procédés obsessionnels, utilisés pour tenter de border l'expression pulsionnelle. Ils peuvent participer à donner l'apparence d'un fonctionnement névrotique chez certains adolescents. Ils témoignent de la nécessité pour ces jeunes de mettre en place des stratégies auto-cadrantes, comme s'il avait fallu que ces adolescents se construisent des cadres propres (rituels, certitudes sur lesquelles s'appuyer) tant l'environnement ne leur en offrait pas un qui soit suffisamment contenant.

Dans la rencontre, une mobilisation de l'adulte plus ou moins marquée : face à l'inhibition, l'interlocuteur est poussé à être particulièrement présent dans l'échange pour soutenir le travail de pensée. L'intervention ainsi suscitée chez l'interlocuteur est doublée d'un besoin d'étayage sur l'objet, l'adolescent semblant encore nécessiter un appui sur l'autre – un peu à l'image des petits enfants qui ont besoin tout à la fois d'être regardés, encouragés et félicités, mais qui peuvent aussi rapidement s'agacer sur l'adulte, celui-ci étant encore l'objet de projections bon/mauvais, l'ambivalence ne permettant pas toujours suffisamment d'enrober les deux valences de l'objet.

Mais une lutte contre la conflictualité et l'investissement des relations : les personnages sont le centre de tous les récits mais les relations ne peuvent pleinement se déployer, signant là une forme d'investissement paradoxal qui rappelle le besoin d'étayage sur l'autre ainsi que les angoisses que cela suscite. Renvoyant à l'impasse subjective dans laquelle ces adolescents se trouvent, un certain nombre de procédés rendent compte de la lutte interne qui s'effectue : anonymat des personnages, représentations de relations factuelles ou bien figées, qui permet d'éteindre tout déploiement conflictuel possible entre les personnages, l'appui sur la réalité perceptive et matérielle constituant alors un recours particulièrement efficace, à l'image du disjoncteur dans le circuit électrique.

Même en-dehors de la sphère relationnelle, ces adolescents évitent le plus souvent la conflictualité inhérente au fonctionnement psychique, en pensant peu (inhibition), en investissant le monde matériel pour éteindre tout mouvement de projection et d'association de pensée (investissement de la réalité extérieure), en évitant toute confrontation au monde interne (subjectivité) et aux affects. On observe souvent une forme de rationalisation qui prend l'allure d'une intellectualisation mais sans comporter suffisamment de secondarisation pour porter l'épaisseur du fonctionnement psychique. Comme si l'adolescent se centrait, et nous amenait à nous centrer, sur les choses telles qu'elles sont, comme s'il n'y avait rien à en penser.

Le gel pulsionnel semble donc constituer le mécanisme principal de l'arsenal défensif, se déployant tant dans le champ de la pensée, de l'investissement des relations ou de la mobilisation du corps (elle-aussi plus souvent réprimée).

UN FONCTIONNEMENT PSYCHIQUE MARQUÉ PAR LES SURGISSEMENTS DE L'INCONSCIENT AMENTAL

La place de l'investissement du monde matériel dans le fonctionnement psychique des adolescents auteurs de violences sexuelles est ce qui conduit souvent les professionnels à y voir des manifestations d'une forme de perversion, la chose s'érigeant au premier plan des intérêts du jeune, reléguant les autres et l'empathie au loin. Pourtant **on ne retrouve pas chez les adolescents les tableaux cliniques des perversions décrites chez les adultes, ce qui conduit aujourd'hui à penser que la perversion n'est pas un concept opérant pour penser leurs problématiques.** La place de la réalité extérieure dans l'organisation défensive des adolescents rencontrés est particulièrement bien éclairée par les propositions faites par C. Dejours. Ses observations cliniques l'ont conduit à considérer l'existence d'un second inconscient, qu'il nomme amental, et qui vient, chez tout un chacun, s'ajouter à l'inconscient sexuel décrit par S. Freud. Ce second inconscient est constitué d'éléments bruts (sensations ou éprouvés), qui dépassaient les capacités du sujet et n'ont pas pu subir un quelconque traitement psychique (comme c'est le cas dans les situations traumatiques par exemple). Les éléments bruts sont ainsi directement placés dans l'inconscient amental sans aucun autre processus psychique, ni refoulement ni aucun autre mécanisme de défense. Contrairement à l'inconscient sexuel qui se montre au travers des retours du refoulé (symptômes, rêves), l'inconscient amental « surgit » au travers de passages à l'acte, de somatisations, d'épisodes délirants, ou d'angoisses de pétrification qui viennent littéralement figer les mouvements et les ressentis. Ces surgissements pourraient tout à fait rendre compte des observations faites chez les adolescents auteurs de violences sexuelles : durant les entretiens, lorsque le fil associatif s'interrompt, que les corps se figent, l'affect apparaissant suspendu. Le gel pul-

sionnel agirait comme un coupe-circuit du flux pulsionnel, venant figer les pensées, les ressentis et les mouvements, traduisant un surgissement de l'inconscient amental. Dans ces moments-là, dominent les sensations corporelles et les agirs, la pensée et le raisonnement n'ayant pas prise. Le reste du temps, des parties de l'appareil psychique nourries par l'inconscient sexuel freudien lui donnent une apparence plus adaptée. On comprend mieux pourquoi ces adolescents peuvent présenter des abords différents, avec des facettes différentes.

Sur le plan psychothérapeutique, le travail consiste donc à saisir les moments où se joignent les retours du refoulé de l'inconscient sexuel et les surgissements de l'inconscient amental, occasions de favoriser une reprise des éléments bruts, traumatiques, par les processus de symbolisation qui permettent la liaison, et donc le déploiement des processus secondaires. Tout ce qui accompagne le travail de la pensée est à privilégier, ainsi que ce qui permet de lier la prise en compte du corps (les ressentis), l'investissement de la relation et le développement des capacités à penser (se représenter, nommer, associer étant des procédés qui s'entraînent les uns les autres à la manière des différents éléments d'un moteur).

La réalité matérielle et concrète doit s'entendre comme une modalité d'expression de l'univers amental. Loin de constituer un « vide » ou une tentative d'évitement du travail thérapeutique proposé, il s'agit d'un matériau psychique à accueillir comme tel, et qui permettra progressivement d'être l'objet d'un travail d'association.

On ne retrouve pas chez les adolescents les tableaux cliniques des perversions décrites chez les adultes, ce qui conduit aujourd'hui à penser que la perversion n'est pas un concept opérant pour penser leurs problématiques

Illustration de l'investissement du monde matériel comme détour pour l'investissement libidinal

Romuald est suivi depuis un an suite à sa mise en examen pour avoir, à plusieurs reprises, agressé sexuellement sa sœur de cinq ans sa cadette. Il est placé dans une famille d'accueil depuis ce jour-là et suivi par le service. Après un travail régulier avec Romuald, mais aussi avec ses parents, des visites médiatisées ont permis un accompagnement professionnel des rencontres entre frère et sœur à l'approche du jugement, tout le monde s'appêtant à vivre à nouveau ensemble au domicile familial. Après la décision judiciaire, Romuald retourne chez ses parents où se déroule dans l'heure qui suit un conflit inattendu qui prend des proportions que personne n'avait imaginé : la mère de Romuald le met dehors, refusant qu'il ne vive avec eux. Contactée en urgence, la juge ordonne à nouveau le placement et Romuald réintègre sa famille d'accueil. Les entretiens psychologiques hebdomadaires qui étaient en place depuis un an se poursuivent mais vont prendre une coloration différente : Romuald ne parle pas de ce qui s'est passé avec ses parents, cela est probablement trop douloureux pour le moment. Mais il ne refuse pas les rendez-vous pour autant. Chaque semaine il est là, et il se met à parler avec beaucoup d'intérêt de toutes les petites tâches qu'il fait à la demande

de la famille d'accueil, du monsieur en particulier. Il explique avec moult détails les tuyaux installés dans le jardin, les plans de tomates et les semis de fleurs. Prenant la feuille vierge devant lui sur le bureau, il dessine le jardin, les talus, les chemins, pour montrer à la psychologue tout ce qu'ils ont ainsi fait. Au bout de deux ou trois rendez-vous sur ce mode, il arrive pour le rendez-vous suivant et se tourne vers la fenêtre. À l'extérieur, jouxtant le bâtiment, un nouvel immeuble est en construction. Romuald va alors se mettre à parler des travaux, de la construction des fondations à la pose des cloisons, en passant par l'installation électrique qui permettra de mettre lumière et chaleur à l'intérieur de ce nouveau bâti. La séance est chargée en émotion. Depuis plusieurs semaines, il évoque ce qui pourrait ressembler à des choses basiquement matérielles, mais qui ce jour-là prennent une autre dimension : il parle des fondations ébranlées par l'abandon qui vient de se produire et la nécessaire reconstruction qui a dû s'opérer pour qu'il continue à tenir debout. La traversée ainsi opérée a permis que tienne le cadre, le contenant, la famille d'accueil ayant continué à prendre soin de lui.

Maintenant il va être possible de commencer à parler de ce qu'il ressent à l'intérieur, de ce qu'il éprouve aujourd'hui, de ce qu'il a éprouvé ce jour-là, lorsque sa mère a coupé tout contact. Et cela pourra se faire petit à petit, élément par élément.

LA DIMENSION FAMILIALE AU CŒUR DES RESSORTS PSYCHIQUES

La problématique des adolescents auteurs de violences sexuelles met en exergue des particularités dans l'investissement des relations. Les modalités de relation se structurent et se façonnent tout au long de la vie, mais reposent sur les fondations qui sont posées au sein de la cellule familiale. Les développements théoriques proposés par P-C. Racamier mettent en lumière des mécanismes psychiques précis qui ouvrent de véritables pistes en termes de compréhension et d'accompagnement pour les adolescents auteurs de violences sexuelles.

S'appuyant sur une longue expérience clinique auprès de patients et de leurs familles, il a mis à jour un registre de fonctionnement psychique particulier qui s'inaugure dès les premiers temps de la vie du bébé, au cœur des liens d'attachement avec les deux parents. Là où ces premiers temps constituent le fondement de la construction de soi, à l'abri d'une relation soutenante et porteuse, le *registre incestuel*¹⁸ décrit par P-C. Racamier est régi par les représentations idéales que porte le parent vis-à-vis de l'enfant, ne reconnaissant pas ce qui, en lui, s'écarte de cet idéal. Les liens de ligature qui organisent les relations dans le registre incestuel rendent toute séparation impossible, tant elle est associée à des angoisses de mort très puissantes qui peuvent parfois s'acter dans des maladies, accidents ou passages à l'acte. Dans les formes les plus pathologiques de l'incestuel, la relation parents-enfant est ainsi marquée d'un sceau passionnel « à la vie à la mort », l'idéal étant investi de haine, l'agressivité étant au premier plan dans le lien.

La tendance naturelle de l'enfant à grandir et s'autonomiser est donc régulièrement empêchée, le plaçant dans une véritable impasse subjective : être en lien avec l'objet maternel est impossible tant il n'est pas accepté pleinement comme il est, s'en éloigner est inenvisageable, la séparation renvoyant à des angoisses d'anéantissement comme celles décrites par C. Balier.

Totalement inconscient, ce registre de fonctionnement psychique familial connaît des degrés différents qui vont d'un voile qui recouvre les relations et les places de chacun, à de véritables dysfonctionnements pathologiques favorisant l'humiliation, les maltraitances et les violences (physiques et/ou sexuelles). Pour P-C. Racamier, le registre incestuel fait le lit des possibilités de passages à l'acte incestueux qui ne peuvent survenir que dans un tel climat.

Repérer ces registres de fonctionnement constitue un enjeu important pour accompagner les familles qui en sont prisonnières, dominées par des agirs violents, où la rationalité et les raisonnements ne semblent pas pouvoir servir de point d'appui. Il s'agit d'une étape incontournable pour saisir les impasses relationnelles et subjectives dans lesquelles parents et enfants sont pris, et pour penser un accompagnement éducatif et thérapeutique qui les mène doucement sur le terrain du changement.

Illustration : la modalité discontinue d'investissement du lien

Brandon a 17 ans lorsqu'il est pris en charge en foyer semi-autonomie, après un placement en famille d'accueil puis en foyer. Le parcours judiciaire de Brandon a débuté il y a 4 ans, lorsqu'il a été mis en examen pour viols sur sa demi-sœur, de 6 ans sa cadette. Les faits auraient lieu lorsqu'il était âgé de 13 ans. L'exploration des conditions de vie de Brandon laisse entrevoir une turbulence dès la petite enfance dans un contexte familial marqué par une grande violence. Les enfants en sont tout autant victimes que témoins durant plusieurs années, jusqu'au départ du père à l'étranger lorsque Brandon a 13 ans. On peut s'interroger sur les répercussions affectives complexes engendrées par ce départ et leur lien avec la commission des faits reprochés à Brandon : l'effondrement dépressif lié à l'abandon peut avoir été compensé par des tentatives de réassurance narcissique auxquelles les agirs sexuels auraient pu participer. La disparition de celui qui faisait régner la terreur sur la famille peut aussi avoir libéré une dynamique de répétition post-traumatique comme tentative d'élaborer ce qui s'était passé et qui échappait à toute représentation et à toute mise en mots. Enfin, le contexte incestueux patent dans cette famille a participé d'une construction du rapport à soi et aux autres dans lequel les limites et différenciations sont marquées par une confusion. Les places et rôles de chacun sont bousculées, le frère aîné de Brandon ayant pris la place du chef de famille, la mère entretenant une proximité

¹⁸ Racamier P-C. (1995). *L'inceste et l'incestuel*, Paris : Dunod, ré-édition 2010.

questionnante avec ses enfants. Depuis la révélation des faits et la décision de placement pour Brandon, la mère a manifesté un vif rejet à son encontre, les relations alternent donc des moments de rapprochement et des moments de grande distance. Lorsqu'il arrive pour son premier entretien avec la psychologue, il explique avoir vu déjà de nombreux psychologues et ne plus en avoir besoin. Il a fallu plusieurs entretiens pour mesurer combien il s'agissait là d'un mouvement inconscient d'attaque du lien, pour mesurer la ténacité du clinicien et son intérêt pour lui, avant de pouvoir se livrer. Le suivi individuel avec la psychologue s'est ensuite installé comme un espace préservé au cours du placement de Brandon. Toutefois, après quelques mois, il commencera à désinvestir les rendez-vous puis le placement dans son ensemble. En parallèle, la relation entretenue par Brandon avec l'ensemble des professionnels du service s'est progressivement dégradée, l'opposition passive et le discours paradoxal (dissociation entre ce qui est dit et ce qui est fait) ayant eu raison des tentatives tenaces de chacun pour continuer à investir le lien. Il aura fallu beaucoup d'énergie pour résister à la tentation d'abandonner et de cesser toute intervention. C'est finalement Brandon qui arrêtera le placement à la faveur d'un nouveau rapprochement avec sa mère.

PRÉCONISATIONS DANS L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF ET THÉRAPEUTIQUE

Afin d'améliorer la prise en charge des adolescents mis en cause pour des infractions à caractère sexuel au sein des unités de la PJJ, il est tout d'abord nécessaire de prendre en compte leurs caractéristiques sociologiques. Ces jeunes, qui constituent une proportion non négligeable des mineurs accompagnés dans les services de la PJJ, présentent un ancrage spécifique dans la délinquance et **nécessitent donc un accompagnement pensé différemment.**

La prégnance des antécédents de victimation chez les adolescents auteurs de violences sexuelles et la **réurrence des situations d'inceste** dans leurs problématiques invite à explorer activement les faits à caractère sexuel qui auraient pu se dérouler au sein de leur famille, à la même génération ou aux précédentes. En effet, comme Dorothee Dussy l'a mis en lumière, l'inceste ne surgit généralement que

dans des familles dans lesquels il existe déjà. Ces situations impliquent un travail resserré avec les parents, indispensable pour accompagner pleinement les adolescents sur la voie du changement.

La complexité des mécanismes psychiques en jeu dans les problématiques de ces adolescents nécessite la **mise en place de temps dédiés à l'élaboration autour de leur situation**, et donc un travail à plusieurs. De plus, une partie de leurs modalités de fonctionnement psychique implique activement l'autre, le mobilisant et projetant sur lui une partie des pensées et des émotions qui restent à mettre au travail avec l'adolescent. Des temps de supervision permettent aux professionnels d'éclairer les pistes de travail à mettre en œuvre dans l'accompagnement éducatif et thérapeutique, sans se laisser submerger par la massivité des ressentis suscités.

La place de l'investissement de la réalité concrète doit être appréhendée comme une matière à part entière du travail éducatif à accomplir, et retenir l'attention des thérapeutes engagés auprès de l'adolescent. L'entendre, à tort, comme l'expression d'un vide de la pensée et d'un évitement entretient le sentiment de rendez-vous manqués avec ces adolescents, qui interpellent les professionnels comme ils le peuvent, avec leurs propres moyens.

Sur le plan intrapsychique, le processus de subjectivation est en partie suspendu et nécessite un environnement adéquat pour reprendre son chemin. Le **soutien de la dynamique d'autonomisation** constitue un support opérant pour permettre à l'adolescent de se remettre en mouvement, mais nécessite l'appui sur des adultes repérés et engagés, extérieurs à la famille. L'investissement des relations est ici central pour permettre aux adolescents d'amorcer les processus de changement nécessaires, même s'ils peuvent parfois sembler paradoxaux dans leur manière d'être avec les professionnels.

L'évolution de l'adolescent passe par la possibilité d'évoluer de manière indépendante par rapport à ses parents, ce qui implique un processus de séparation psychique avec la famille. Le registre incestuel qui colore souvent la dynamique familiale dans ces situations invite à mettre en place un accompagnement particulier, pensé pour soutenir le « faire famille » tout en permettant à l'adolescent de prendre conscience des fils inconscients qui peuvent tenter de le retenir dans son évolution. **Un accompagnement alternant des espaces individuels avec le jeune et des espaces pluridisciplinaires réunissant parents et enfant** est souvent opérant.

¹⁹ Dussy D. (2013). Le Berceau des dominations, anthropologie de l'inceste, Marseille : La discussion.

SEREV

Service des études,
de la recherche
et des évaluations

DPJJ

Direction de la protection
judiciaire de la jeunesse

Cette recherche a été soutenue par la direction de la protection judiciaire de la jeunesse

Document disponible sur www.justice.gouv.fr



ISSN

3098-2642 (imprimé)
3097-9617 (en ligne)